

PAR COURRIEL
Original par la poste

Avocats-conseils

Le très honorable Pierre Elliott Trudeau, C.P., C.C., C.H., c.r., MSRC (1984 - 2000)
Le très honorable Jean Chrétien, C.P., c.r.
L'honorable Donald J. Johnston, C.P., c.r.
Pierre Marc Johnson, MSRC
Peter M. Blaikie, c.r.
André Bureau, O.C.

Le 27 janvier 2012

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2^e étage
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Notre référence : 003070-0308

**Objet : Renouvellement du mécanisme incitatif à l'amélioration à la
performance de Gaz Métro
Votre dossier : R-3693-2009**

Chère consœur,

Guy Sarault

T 514 846.2317
F 514 921-1317
gsarault@heenan.ca

1250, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2500
Montréal (Québec)
Canada H3B 4Y1

www.heenanblaikie.com

La présente fait suite à la lettre de la Régie du 24 janvier 2012 annonçant le report des audiences dans ce dossier au 8, 9 et 10 février 2012 et demandant aux intervenants de l'informer de leurs intentions en vue de l'audience.

Comme la Régie le sait déjà, l'ACIG appuie l'entente conclue au sein du groupe de travail relativement au renouvellement du mécanisme incitatif à l'amélioration de la performance de Gaz Métro. En conséquence, la participation de l'ACIG aux audiences sera relativement limitée et elle peut se résumer comme suit :

1. L'ACIG n'entend pas présenter de preuve;
2. L'ACIG ne présentera aucun témoin;
3. L'ACIG n'entend pas contre-interroger les témoins du groupe de travail;
4. L'ACIG se réserve le droit de contre-interroger les témoins des dissidents, auquel cas, ses questions ne devraient pas dépasser dix (10) minutes;

- Meilleures salutations.

Samuel

GS/mg

Heenan Blaikie